

Réalisations 2009 et perspectives 2010

Ordures ménagères :

- ⇒ Le tonnage des ordures ménagères qui dans le passé était en progression régulière d'une année sur l'autre avait été stabilisé grâce au développement du tri sélectif (verre, papier, emballages, ...).
Pour la 1^{ière} fois, **l'année 2008 avait enregistré une baisse du tonnage de 7.5 % par rapport à l'année précédente et sur l'année 2009 la baisse est de - 4 % par rapport à 2008**, cela traduit l'effort de chacun dans le tri sélectif et donc l'augmentation du tonnage des matières recyclées.
- ⇒ L'année 2009 a vu également l'installation du service de collecte dans le nouveau bâtiment construit au quartier de Champvert.
- ⇒ La Communauté de Communes a également établi un règlement intérieur de la collecte des déchets.

La petite enfance :

- ⇒ La nouvelle crèche est donc opérationnelle depuis le 15 mars et très vite le taux de remplissage s'est accru ; ce qui confirme la nécessité d'avoir une crèche de capacité supérieure à la précédente. Le personnel de l'ancienne crèche a été transféré à la Communauté de Communes qui a procédé à l'embauche de deux personnes supplémentaires.
La Communauté de Communes avec l'assistance du personnel a établi un règlement intérieur, un projet d'établissement et a également fixé les tarifs pour les familles.
- ⇒ Le Centre de Loisirs géré par l'association « Revivre » qui fonctionne durant les vacances scolaires et les mercredis a vu ses équipements complétés par un « point chaud » avec une participation financière de la Communauté de Communes qui permet à l'association de servir des repas.

La future zone d'activités :

N'ayant pas pu obtenir l'autorisation de créer une zone d'activités dans le secteur du Plot du Puech, la future zone d'activités sera limitée au secteur de Balagère. De ce fait, la Communauté de Communes a pu réaliser le carrefour giratoire et a obtenu le permis d'aménager de cette zone.

Quant au terrain du Plot du Puech, celui-ci sera pour une bonne part vendu à l'hôpital dans le cadre de son projet de réalisation d'un nouvel établissement et pour une autre partie vendu à la commune de Chambonas.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif :

Depuis la création du SPANC en décembre 2005, 1 577 installations d'assainissement non collectif sur les 1 680 recensées ont fait l'objet d'un contrôle de diagnostic de bon fonctionnement (1^{ier} contrôle) sur le territoire de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes a proposé aux communes du Pays de Jalés et des Cruzières d'effectuer leurs contrôles d'assainissement individuels sous la forme d'une prestation de service. Cette prestation pourrait démarrer en janvier 2010.

Evolution des compétences de la Communauté de Communes :

En 2009, la Communauté de Communes a vu ses compétences élargies, par l'adjonction d'actions sociales :

- Création d'un Centre Intercommunal d' Action Sociale communautaire chargé de l'instruction des dossiers de Revenu de Solidarité Active : cette création s'est traduite par l'embauche en contrat aidé de six mois d'une personne à hauteur de 26 heures par semaine
- Entretien de la Maison d'accueil des Sans Domiciles Fixes aux Vans
- Création, aménagement et gestion d'un pôle de santé pluridisciplinaire d'intérêt communautaire sur la commune des Vans : à ce titre, la Communauté de Communes a pris en charge la totalité du bâtiment de la maison médicale et s'apprête à réhabiliter le rez-de-chaussée, ce qui permettra un regroupement de professionnels de santé et d'aide à la personne autour des médecins.

Personnel :

Un certain nombre de formations professionnelles ont été suivies par notre personnel et il a été décidé d'adhérer et de cotiser à cet organisme qui propose à l'ensemble du personnel des aides sociales.